



Burundi - RD Congo - Rwanda

NOTIFICATION D'INTENTION D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

**Référence : Projet hydroélectrique régional RUZIZI IV:
Recrutement d'un Bureau d'études pour l'élaboration
des études de faisabilité, d'Avant-Projet Détaillé et du
Dossier d'Appel d'Offres.**

À l'attention du représentant autorisé du Consultant

**Nom : Mr MOHSIN KANZARI, Directeur Général Adjoint du Cabinet
STUDI International et Chef de File du Groupement STUDI
INTERNATIONAL/EIPL,**

**Adresse : 28, rue de l'île de Zembretta, Les jardins du Lac, Lac II,
1053 Tunis/TUNISIE.**

Tél : +21 670 021 000 ;

Adresse électronique: studi@studi.com.tn

**DATE DE TRANSMISSION : Le 16 Mai 2024 à 17 h 30 minutes, heure de
Bujumbura à l'adresse électronique: studi@studi.com.tn**

NOTIFICATION D'INTENTION D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

**Client : Direction Générale de l'Organisation de la CEPGL pour
l'Energie des Pays de Grands Lacs « EGL »**

**Intitulé du Marché : Etudes de Faisabilité, Elaboration d'Avant-Projet
Détaillé et, Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres Projet
Hydroélectrique Régional RUZIZI IV.**

Pays : République du BURUNDI

N°	Numéro du Projet	Numéro du Don
1	P-Z1-FA0-165	5 150 155 002 803
2	P-Z1-F00-108	5 110 155 000 759

DDP N° 02/EGL/DG/DEN/DAF/SNTS/EPM/07/2022 DU 18/07/2022

Par la présente Notification de l'intention d'attribution (la Notification) nous vous informons de notre décision d'attribuer le Marché ci-dessus. L'envoi de la Notification marque le commencement de la Période d'attente. Durant ladite période, il vous est possible de :

- a) demander un débriefing concernant l'évaluation de votre Proposition, et/ou
- b) soumettre une réclamation concernant la passation du marché, portant sur la décision d'attribuer le marché.

• **Consultant retenu**

Nom :

Groupement STUDI INTERNATIONAL/ENERGY INFRATECH PRIVATE LIMITED (EIPL), Chef de File STUDI INTERNATIONAL.

Adresse :

28, rue de l'île de Zembretta, Les jardins du Lac, Lac II, 1053 Tunis/TUNISIE.

Prix du Marché :

UN MILLION HUIT CENT DIX-NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE Euros (1 819 650 €).

• Consultants figurant sur la Liste restreinte

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière (si applicable)	Montant évalué de la Proposition financière (si applicable)	Note pondérée globale (si applicable)	Rang de classement
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE					
1. Groupement INGEROP International Consultants/ Lombardi SA/ Groupe E- SA	OUI	Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : 10 SUR 10		Non qualifié pour l'Ouverture de la proposition financière car le score technique obtenu de 69,78 /100 est inférieur au score technique minimum de 75 sur 100	N/A	N/A	N/A
		Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : <i>20,4 sur 30</i>					
		a) Approche technique et méthodologie /					
		a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission: 7 sur 10					
		a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission: 7 sur 10					
		b) Plan de travail :					
		b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées): 2,20 sur 3.					
		b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé) : 0,20 sur 2.					
		c) Organisation et employés :					
		c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts : 2 sur 3.					

		<p>c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.): 2 sur 2.</p>				
		<p>Critère (iii) - <i>Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission</i> : 35,38 sur 45</p>				
		<p>Critère (iv) - Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): 5 sur 5</p>				
		<p>Critère (v) - Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant): 0 sur 10</p>				
<p>Note globale : 69,78 sur 100</p>						

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière	Montant évalué de la Proposition financière	Note pondérée globale	Rang de classement
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE					
2. Groupement CIMA GLOBAL (Canada)/ CIMA International (Canada)/ EGIS Eau (France)	OUI						
			Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : 10 sur 10.	4 777 450,50 USD soit 4 683 775 EUROS net des impôts et taxes indirects	4 683 775	68,47/100	3ème
			Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : 27 SUR 30				
			a) Approche technique et méthodologie : 20 sur 20				
			a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission : 10 sur 10				
			a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission: 10 sur 10				
			b) Plan de travail : 5 sur 5				
			b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées): 3 sur 3				

		b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé) : 2 sur 2					
		c) Organisation et employés : 2 sur 2					
		c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts : 1 sur 1					
		c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.): 1 sur 1					
		<i>Critère (iii) -Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission :33,88 sur 45</i>					
		Critère (iv)-Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): 5 SUR 5					
		Critère (v)-Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant):0 SUR 10					
		Note globale :75,88 sur 100					

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière	Montant évalué de la Proposition financière	Note pondérée globale	Rang de classement
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE					
3. Groupement ARTELLA Group (France)/ COBA (Portugal)	OUI	Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : 10 SUR 10 Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : 28 SUR 30 a) Approche technique et méthodologie : 18 sur 20 a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission: 9 sur 9 a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission: 9 sur 9 b) Plan de travail : 5 sur 5 b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées):3 sur 3 b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé) : 2 sur 2 c) Organisation et employés : 5 sur 5		2 357 492 EUROS net des impôts et taxes indirects	2 357 492 EUROS	81,22/100 SUR 100	2ème

		c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts : 3 sur 3					
		c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.): 2 sur 2					
		Critère (iii) -Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 39,59 sur 45					
		Critère (iv)-Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): 4 SUR 5.					
		Critère (v) -Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant): 0,63 SUR 10.					
		Note globale : 82,22 sur 100					

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière (si applicable)	Montant évalué de la Proposition financière		Note pondérée globale SUR 100	Rang de classement			
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE			EUROS						
4. Groupement STUDI INTERNATIONAL (Tunisie)/EIPL (Suisse)	OUI	Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : 10 sur 10 Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : 25,5 sur 30 a) Approche technique et méthodologie: 16 sur 20 a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission: 8 sur 8 a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission: 8 sur 8 b) Plan de travail : 5 sur 5 b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées): 3 sur 3 b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé) : 2 sur 2 c) Organisation et employés : 4,5 sur 5	1 819 650	EUROS net des impôts et taxes indirects.	1 819 650	85,09/100	1er				

		c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts : 2,5 sur 2,5			
		c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.): 2 sur 2			
		<i>Critère (iii) -Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission :38,16 sur 45</i>			
		Critère (iv)-Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): 5 sur 5			
		Critère (v)-Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant]: 2,70 sur 10.			
		Note globale :81,36 sur 100			

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière (si applicable)	Montant évalué de la Proposition financière (si applicable)	Note pondérée globale (si applicable)	Rang de classement
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE					
5. Groupement AQUALOGUS (Portugal)/CONCEPT (Tunise)/Inter Green Africa (Burundi)	NON	Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : <i>[insérer la note]</i>					
		Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : <i>[insérer la note]</i>					
		a) Approche technique et méthodologie /					
		a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission					
		a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission :					
		b) Plan de travail :					
		b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées):					
b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé):							
c) Organisation et employés :							
c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts :							

		c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.):				
		Critère (iii) -Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : <i>[insérer la note]</i>				
		Sous-critère a-Qualifications générales (éducation académique, expérience générale) :				
		Sous-critère b-Adéquation de la mission (études, formation, expérience pertinente dans le secteur/missions semblables)				
		Sous-critère c-Expérience pertinente dans la région (la connaissance de la région Afrique subsaharienne et la maîtrise de la langue française):				
		Critère (iv)-Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): <i>[insérer la note]</i>				
		Critère (v)-Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant]: <i>[insérer la note]</i>				
		Note globale : <i>[insérer la note globale]</i>				

NOM DU CONSULTANT	PROPOSITION REMISE	CAS DE PROPOSITION TECHNIQUE COMPLETE (PTC)		Proposition financière (si applicable)	Montant évalué de la Proposition financière (si applicable)	Note pondérée globale (si applicable)	Rang de classement
		NOTE TECHNIQUE GLOBALE					
6.Groupement HATCH Ltd (Canada)/BRL Ingénierie (France).	OUI	Critère (i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : 10 SUR 10		Non qualifié pour l'ouverture de la proposition financière car le score technique obtenu de 66,23 /100 est inférieur au score technique minimum de 75 sur 100. En plus, la Proposition est arrivée hors délai, déclarée non recevable.			
		Critère (ii)-Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : 18 SUR 30					
		a) Approche technique et méthodologie : 10 sur 20					
		a-1 Interprétation, Compréhension des termes de référence et des objectifs assignés à la Mission: 5 sur 10					
		a-2 Pertinence des commentaires formulés sur les termes de référence de la Mission : 5 sur 10					
b) Plan de travail : 4 sur 5							
b-1 Qualité du plan de travail (cohérence entre le nombre d'hommes-mois experts et les prestations demandées): 2 sur 3							
b-2 Cohérence du Plan de Travail avec les TDR et la méthodologie proposée (calendrier des activités et le plan général et individuel de déploiement du personnel proposé): 2 sur 2							

		c) Organisation et employés : 4 sur 5					
		c-1 Qualité de l'Organisation proposée et le nombre total d'Hommes-mois experts : 2 sur 3					
		c-2 Cohérence de l'Organisation avec la méthodologie et les TDR (la répartition des tâches entre les membres de l'équipe, etc.): 2 sur 2					
		<i>Critère (iii) -Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission : 33 sur 45</i>					
		Critère (iv)-Programme de transfert des connaissances (formation: pertinence de l'approche et de la méthodologie): 2 SUR 5					
		Critère (v)-Participation de ressortissants de la zone CEPGL parmi les experts clé proposés (Calculé, comme un rapport entre le temps consacré par les experts clés nationaux (en mois-personnes) et le nombre total de temps consacré par les experts clés (en mois-personnes) dans la proposition technique du Consultant]:2,44 sur 10					
		Note globale : 66,23 sur 100					

- **Motif (s) pour le (s) quel (s) votre Proposition n'a pas été retenue : N/A**

- **Comment demander un débriefing N/A**

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour demander un débriefing est le 21 Mai 2024, 15 heures 30 minutes, heure de Bujumbura.

Vous pouvez demander un débriefing concernant les résultats de l'évaluation de votre Proposition. Si vous désirez demander un débriefing, **votre demande écrite doit être présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables à compter de la réception de la présente Notification d'intention d'attribution.**

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

À l'attention de :

Nom : Monsieur Charles VUMBI MBENGA

Titre/position : Directeur Général

Agence : Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs « EGL ».

**Adresse physique: 49, Boulevard de l'UPRONA, Rohero II,
B.P 1912 Bujumbura - Burundi**

**Adresse électronique :egl.dg.sec@gmail.com ; et
charles_mbegas@hotmail.fr**

Télécopie : +257 22 22 41 57

Lorsqu'une demande de débriefing aura été présentée dans le délai de trois (3) jours ouvrables, nous accorderons le débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de la demande. Dans le cas où il ne nous serait pas possible d'accorder un débriefing dans ce délai, la période d'attente sera prorogée jusqu'à cinq (5) jours ouvrables après que le débriefing aura eu lieu. Dans un tel cas, nous vous informerons par le moyen le plus rapide de la prolongation de la période d'attente et confirmerons la date à laquelle la période d'attente prorogée expirera.

Le débriefing peut être par écrit, par téléphone, vidéo-conférence ou en personne. Nous vous informerons par écrit et dans les meilleurs délais de la manière dont le débriefing aura lieu, en confirmant la date et l'heure.

Lorsque la date limite de demande d'un débriefing est expirée, vous pouvez cependant demander un débriefing. Dans un tel cas, nous accorderons le débriefing dès que possible, et normalement au plus tard dans **le délai de quinze (15) jours ouvrables suivant la publication de la notification d'attribution du Contrat.**

- **Comment formuler une réclamation**

DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite pour présenter une réclamation est minuit le 30 Mai 2024 à 15 h 30, minutes, heure de Bujumbura.

Indiquer l'intitulé du marché, le numéro de référence, le nom du Consultant, les détails du marché et l'adresse pour la présentation de la demande de débriefing comme suit :

À l'attention de :

Nom : Monsieur Charles VUMBI MBENGA

Titre/position : Directeur Général

Agence: Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs « EGL ».

**Adresse physique: 49, Boulevard de l'UPRONA, Rohero II,
B.P 1912 Bujumbura - Burundi**

**Adresse électronique : egl.dg.sec@gmail.com et
charles_mbegas@hotmail.fr**

À ce stade du processus de passation du marché dès réception de la présente notification] vous pouvez soumettre une réclamation relative à la passation des marchés au sujet de la décision d'attribution du marché. Il n'est pas nécessaire que vous ayez demandé ou reçu un débriefing avant de présenter une réclamation. Votre réclamation doit être présentée durant la Période d'attente et reçue par nous avant l'expiration de ladite Période d'attente.

Informations complémentaires :

Pour obtenir plus d'informations, prière vous référer au « Cadre de Passation des Marchés de la Banque ».

En résumé, les quatre exigences ci-après sont essentielles :

1. Vous devez être une « partie intéressée ». Dans le cas présent, cela signifie un Consultant ayant remis une proposition dans le cadre de ce processus de sélection, et destinataire d'une Notification d'intention d'attribution.
2. La réclamation peut contester la décision d'attribution du marché exclusivement.
3. La réclamation doit être reçue avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Vous devez fournir dans la réclamation, tous les renseignements demandés par les Cadre de Passation des Marchés de la Banque.

• Période d'attente

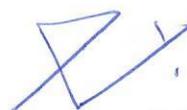
DATE ET HEURE LIMITES : l'heure et la date limite d'expiration de la Période d'attente est minuit, le 30 Mai 2024 à 15 h 30, minutes, heure de Bujumbura.

La Période d'attente est de dix (10) jours ouvrables à compter de la date d'envoi de la présente Notification de l'intention d'attribution.

La Période d'attente pourra être prorogée. Cela pourrait survenir lorsque nous ne sommes pas en mesure d'accorder un débriefing dans le délai de cinq (5) jours ouvrables prescrit. Dans un tel cas, nous vous notifierons la prorogation

Pour toute question relative à la présente Notification, prière nous contacter.

Au nom de l'**Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs « EGL »** :



Signature : _____

le 16/05/2024
Nom : Monsieur Charles VUMBI MBENGA

Titre/position : Directeur Général

Téléphone : +257 699 23 759

Adresse électronique : egl.dg.sec@gmail.com et
charles_mbegas@hotmail.fr _____

